



Communication des entreprises autour des facteurs de risque
Analyse et étude 2022



Grant Thornton

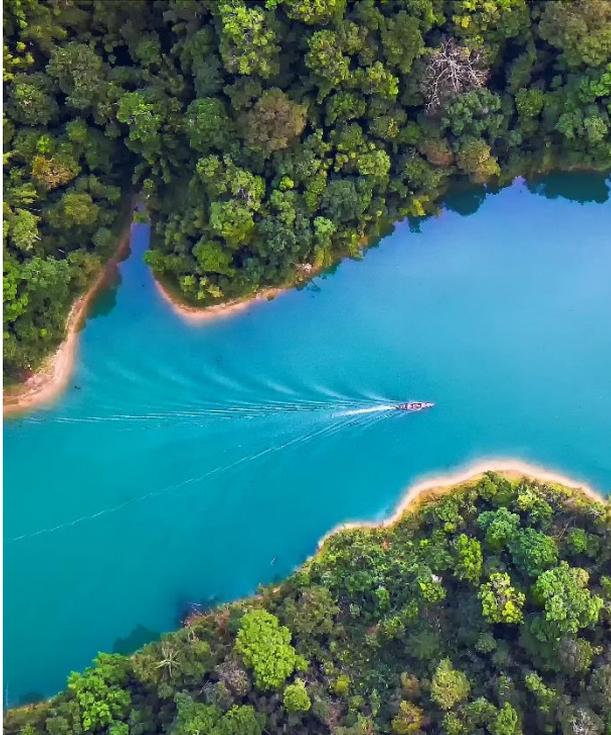


Remerciements

L'AMRAE remercie particulièrement pour la préparation et la rédaction de ce document :

- Pour Grant Thornton : Ludivine Mallet et Julien Auvray,
- Pour l'AMRAE : Hélène Dubillot, Stéphanie Canino et Philippe Noirot, ainsi que l'ensemble des Risk Managers répondant à l'enquête de mai 2022.

Avant-Propos



En partenariat avec l'AMRAE, nous reconduisons cette année l'étude sur la communication autour des **facteurs de risque**. Nous avons pris le parti d'analyser les évolutions de la communication des entreprises au marché entre 2019 et 2021, année d'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne Prospectus, encadrant la présentation des facteurs de risque au sein des Documents d'Enregistrement Universels (DEU). Cette étude a pour objectif, comme pour la précédente édition, de mettre en lumière les tendances et les évolutions du chapitre facteurs de risque avec cette année **une attention particulière portée sur le traitement des crises liées à la pandémie de la Covid-19, au conflit Russo-Ukrainien mais aussi sur le risque climatique**. En effet, la communication autour des facteurs de risque devra, d'ici 2025, tenir compte des dispositions de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). La cartographie des risques (globale ou spécifique RSE) sera un outil déterminant au service des entreprises pour justifier des thèmes à aborder dans la communication extra-financière.

L'étude vise à dégager des constats et des tendances à travers :

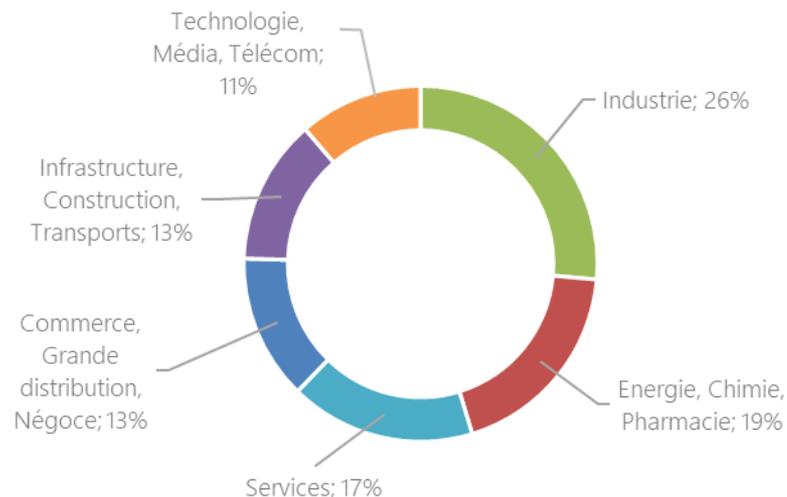
- La revue de 53 DEU d'entreprises (cf annexe) publiés sur les exercices 2019 et 2021 (hors banques, mutuelles et assurances). Ces données sont identifiées par le pictogramme suivant :



- Le retour d'expérience de 26 contributeurs Risk Managers, membres de l'AMRAE, sur la rédaction du DEU, recueilli au moyen d'un questionnaire pendant l'été 2022. Les réponses forment l'échantillon. Ces données sont identifiées par le pictogramme suivant :



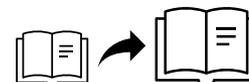
Répartition des DEU étudiés par secteurs (en %)



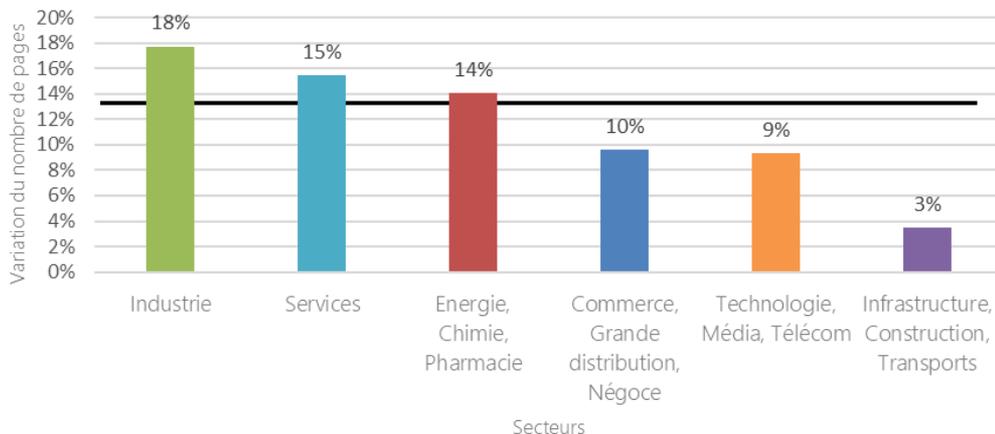


Le nombre moyen de pages des DEU augmente de **13%** entre 2019 et 2021, passant d'une moyenne de 361 pages à 409 pages par entreprises étudiées.

Les secteurs **Industrie**, **Services** et **Energie/Chimie/Pharmacie** ont une hausse supérieure à la moyenne.



Variation du nombre de pages du DEU par secteurs entre 2019 et 2021 (en %)



80% de l'échantillon déclarent avoir fait évoluer le chapitre facteurs de risque depuis l'an passé. Pour **65%** d'entre eux cette évolution correspond à une mise à jour au regard des évolutions de la cartographie des risques de l'entreprise. Pour les émetteurs interrogés, le contenu de ce chapitre est autant un exercice issu d'une obligation règlementaire qu'une opportunité de transparence.

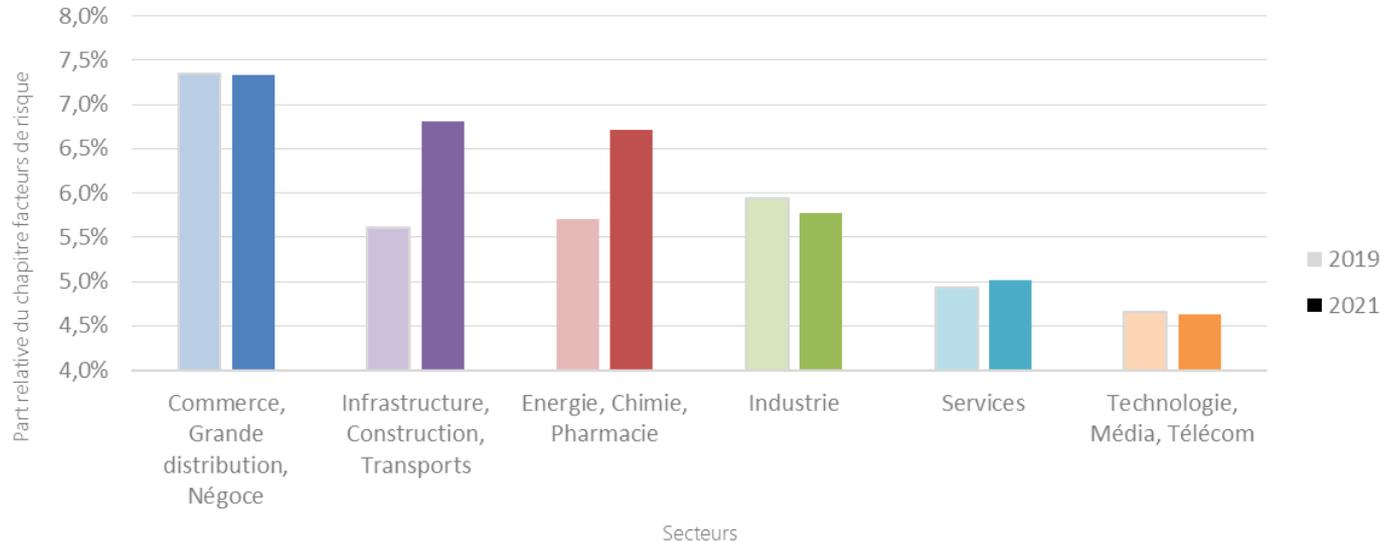
Facteurs de risque | Principales évolutions 2019 /2021

Concernant le chapitre facteurs de risque, nous constatons une évolution hétérogène depuis 2019 selon les secteurs.

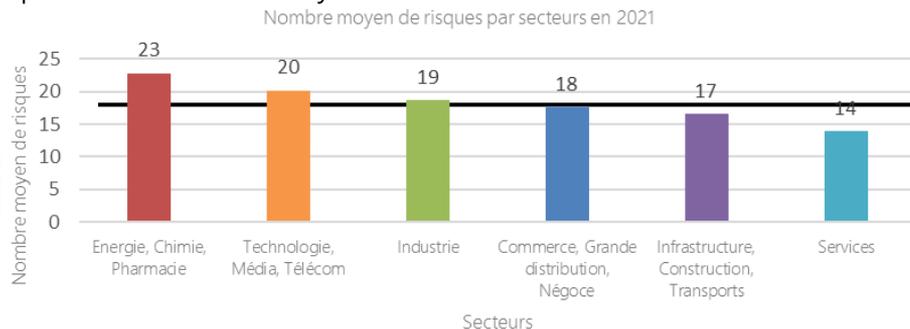
Deux secteurs ont augmenté significativement la taille de ce chapitre : **Energie/Chimie/Pharmacie** et **Infrastructure/Construction**. Pour les autres secteurs, la plupart des entreprises ont maintenu ou légèrement réduit la part relative à cette partie au sein du DEU.



Evolution de la part relative du chapitre facteurs de risque dans le DEU entre 2019 et 2021

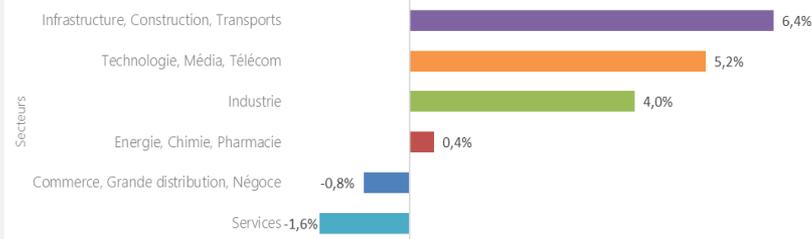


Sur l'échantillon étudié, le nombre moyen de facteurs de risque reste stable entre 2019 et 2021 et s'établit autour de 18. Pour rappel, lors de notre précédente analyse* basée sur un échantillon élargi de 137 DEU portant sur l'exercice 2020, cet indicateur portait le nombre moyen à 16.



Alors que 4 secteurs sont proches de la moyenne, 2 secteurs se détachent : le secteur **Services** présente le nombre moyen de facteurs de risque le plus faible alors que celui de l'**Energie/Chimie/Pharmacie** se situe largement au-dessus de la moyenne.

Variation du nombre moyen de risques par secteurs entre 2019 et 2021



3 secteurs ont vu leur nombre moyen de facteurs de risque croître significativement : **Infrastructure/Construction/Transports**, **Technologie/Média/Télécom** et **Industrie**.

A contrario le secteur des **Services** est celui dont le nombre moyen de facteurs de risque a le plus significativement baissé.

* Cf sur le site de l'AMRAE : <https://www.amrae.fr/bibliotheque-de-amrae/communication-autour-des-facteurs-de-risque-analyse-et-etude>

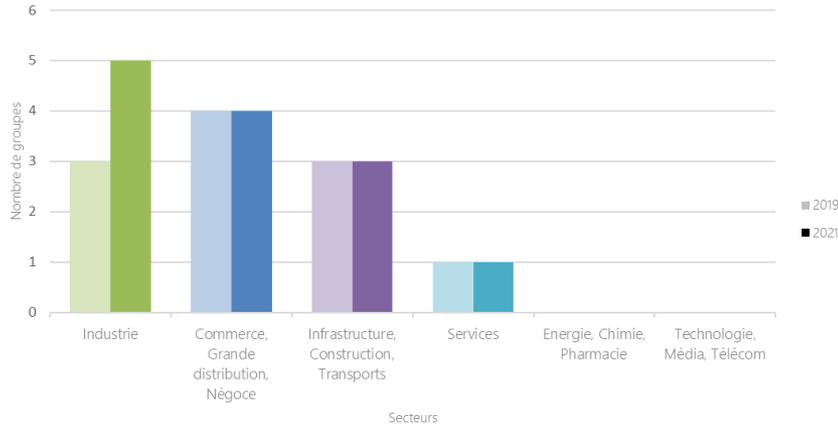
La part des groupes présentant une cartographie des risques a augmenté de 4 points entre 2019 et 2021 passant de 21% à 25% :



Seul 1 groupe sur 4 communique une cartographie des risques en 2021.

Sur la base de l'échantillon analysé, les seules évolutions concernent le secteur **Industrie** : 2 émetteurs supplémentaires se sont prêtés à l'exercice de présentation de la cartographie des risques dans le DEU.

Evolution des groupes publiant une cartographie des risques par secteurs entre 2019 et 2021

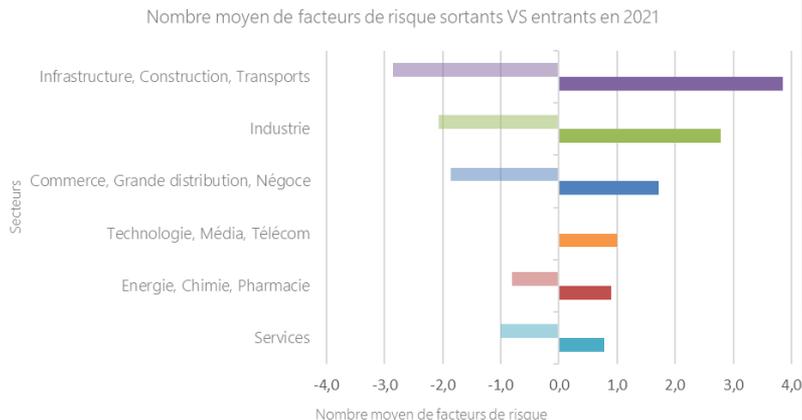
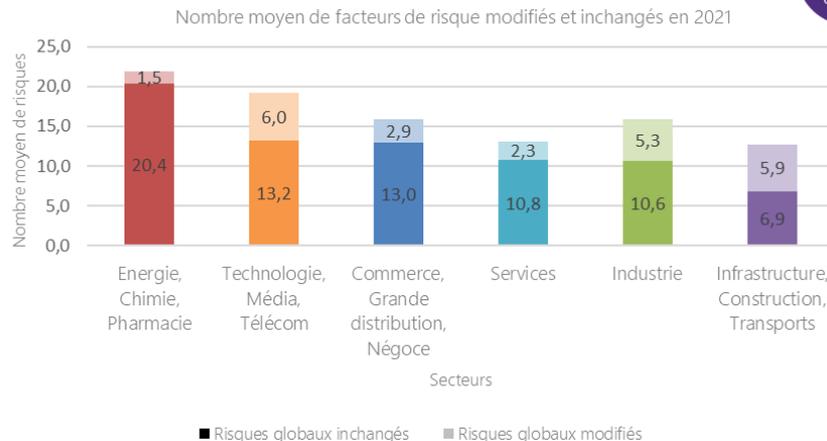


Si la quasi-totalité des émetteurs indiquent construire leur chapitre facteurs de risque à partir de la cartographie des risques, un grand nombre d'entre eux font donc le choix **de ne pas représenter graphiquement cette cartographie dans leur DEU**.

Ils ne sont ainsi que 25% à l'afficher en 2021.

Pour rappel, la publication de la cartographie n'est pas une obligation.

Le secteur **Infrastructure/Construction/Transports** est le secteur qui a connu le plus de mouvements (entrées / sorties) au sein de ses facteurs de risque, suivi par le secteur **Industrie**.



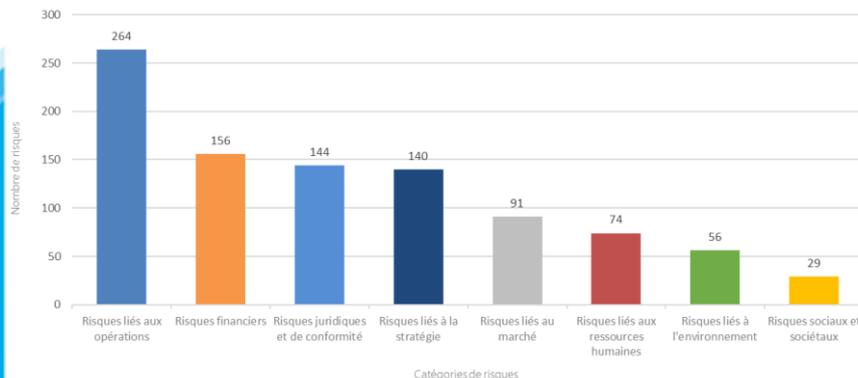
Le secteur qui a apporté le moins de modifications dans le libellé des facteurs de risque est le secteur **Energie/Chimie/Pharmacie**.

On note des évolutions plus marquées dans le libellé des facteurs de risque au sein des secteurs **Infrastructure / Construction / Transports**, **Technologie / Média / Télécom** ou encore **Industrie** (ex : « transformation numérique du client » devient « transformation numérique du client et évolution du modèle économique », « sécurité des collaborateurs » devient « sécurité et santé des collaborateurs »).

8 grandes catégories de risques ressortent de notre analyse, tous secteurs confondus.

En 2021, la catégorie des risques liés aux opérations est celle qui comporte le plus de risques.

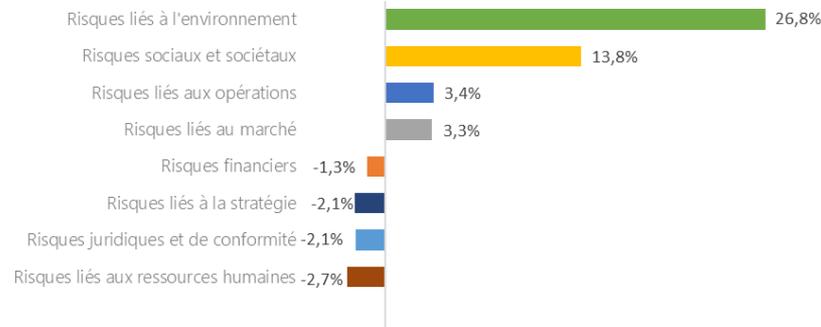
Répartition des risques par catégories en 2021



Les risques liés à l'environnement, et les risques sociaux et sociétaux ont majoritairement augmenté.

Le recul observé sur les risques juridiques et de conformité s'explique par le rattachement des risques réglementaires liés à l'environnement à la catégorie des risques liés à l'environnement.

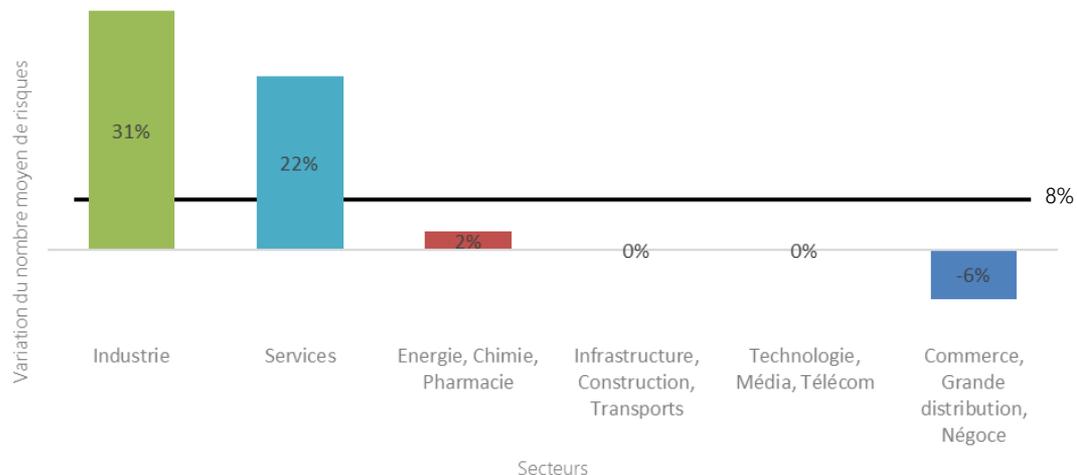
Variation du nombre de risques par catégories entre 2019 et 2021



Facteurs de risque | Risques liés à la RSE

Sur l'ensemble des facteurs de risque analysés dans les DEU 2021, nous notons que le nombre moyen de facteurs de risque liés à la RSE **augmente de 8% entre 2019 et 2021**.

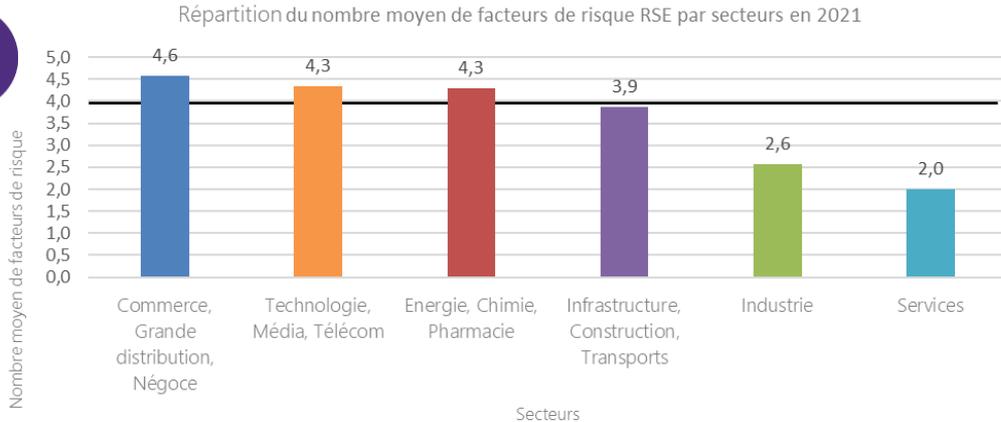
Variation du nombre moyen de risques lié à la RSE par secteurs entre 2019 et 2021



Selon les secteurs, on observe une hétérogénéité dans l'évolution des facteurs de risque liés à la RSE. En effet, les secteurs **Industrie** et **Services** voient leur nombre de facteurs de risque liés à la RSE augmenter assez nettement, ce qui s'explique par un nombre de facteurs de risque RSE historiquement plus faible. Un seul émetteur parmi les 53 n'a pas identifié de facteurs de risque liés à la RSE dans son DEU.

Facteurs de risque | Risques liés à la RSE

Nous avons identifié, au sein du chapitre facteurs de risque, les facteurs de risque RSE communs avec ceux décrits dans la DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière).



Près de **70%** des répondants déclarent avoir fait évoluer les risques extra-financiers identifiés dans la DPEF, soit par la création de nouveaux risques (**62%** d'entre eux), soit par la modification de la hiérarchisation (**46%** d'entre eux).

Entre 2019 et 2021, on observe que :

- **40%** des nouveaux facteurs de risque identifiés sont liés à la RSE.
- **25%** des facteurs de risque modifiés sont des risques liés à la RSE.
- Le nombre moyen de facteurs de risque RSE s'étend de 1 à 8 risques par groupe et peut représenter jusqu'à 50% des facteurs de risque identifiés.
- **4 facteurs de risque RSE** identifiés par groupe en moyenne.



21 groupes, soit **40%** de l'échantillon, n'ont pas identifié le risque lié au climat dans le chapitre facteurs de risque et ont fait le choix de le traiter uniquement dans la partie DPEF.



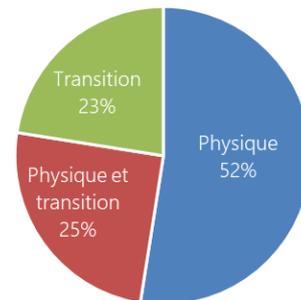
90% des répondants déclarent communiquer sur des engagements autour des enjeux climatiques (en lien, dans la très grande majorité, avec les enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de neutralité carbone et de réduction des risques liés aux changements climatiques) :

- **94 %** des répondants déclarent qu'il existe un lien entre les engagements pris et les risques identifiés dans la DPEF ;
- Pour plus de **80%** des répondants, le risque **lié au climat** a fait l'objet d'une attention particulière, impliquant une pluralité d'acteurs de l'entreprise (direction RSE, direction financière, direction des risques, contrôle de gestion...) ;
- Nous observons que pour l'échantillon des répondants, s'assurer de la cohérence entre la communication financière et la communication extra-financière peut prendre différentes formes. Cela reste à parfaire pour certains d'entre eux, mais avec comme point commun une implication du département RSE.

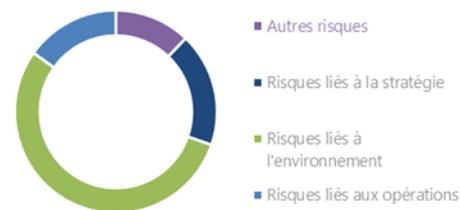


- Parmi l'ensemble des facteurs de risque liés au climat identifiés au sein de l'échantillon en 2021, **26%** sont de nouveaux risques.
- Les facteurs de risque liés au climat portent majoritairement sur les **risques physiques** (impact sur les opérations, impact économique, impact sur la chaîne de valeur).
- Le risque climatique n'est pas systématiquement répertorié dans une catégorie de risques liés à l'environnement, même s'il reste majoritairement rattaché à cette catégorie.

Typologies des facteurs de risque liés au climat



Répartition du risque climatique par catégories de risque en 2021



90% des groupes ont communiqué sur tout ou partie des indicateurs d'éligibilité relatifs à la **taxonomie verte** (pour rappel, les indicateurs portent sur Capex, Opex et/ou CA éligibles).

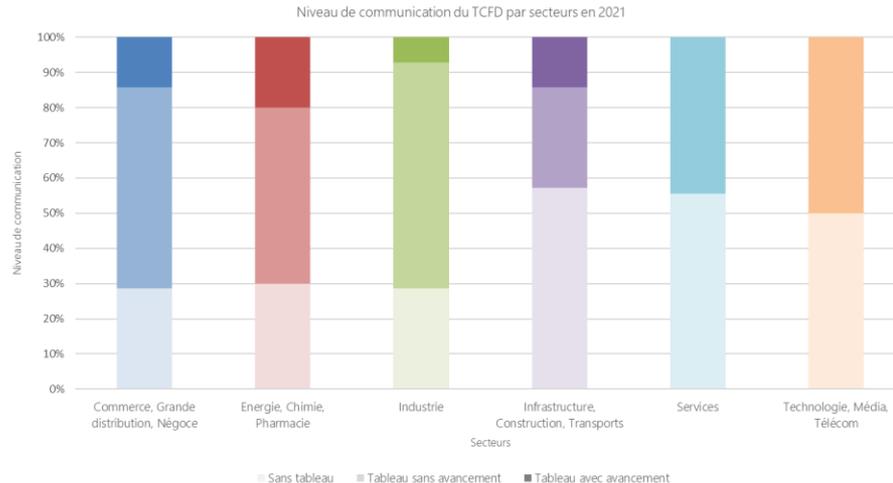


Dans un souci de transparence, beaucoup d'entreprises publient leurs informations et présentent leurs actions au regard des recommandations du groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). C'est le cas pour **92%** des groupes de l'échantillon.

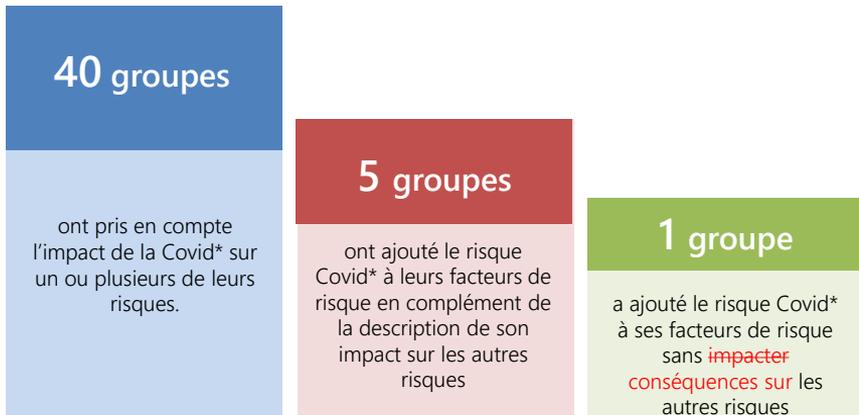
S'il reste du chemin à parcourir pour disposer d'une information homogène au sein des entreprises, des pratiques communes se dégagent :

S'il reste du chemin à parcourir pour disposer d'une information homogène au sein des entreprises, des pratiques communes se dégagent :

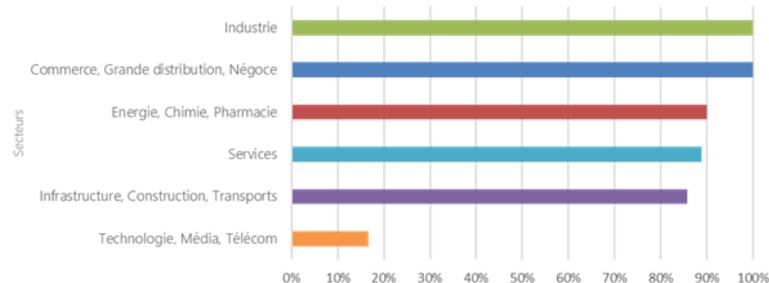
- **60%** des entreprises publient un tableau synthétique reprenant les recommandations par thématique (Gouvernance / Stratégie / Gestion des risques / Indicateurs et objectifs).
- **9%** d'entre elles ont ajouté un suivi de l'avancement des actions déployées.



87% des groupes de l'échantillon (46 groupes) communiquent sur la crise liée à la pandémie de la Covid-19 dans le chapitre facteurs de risque. Parmi eux :



Pourcentage des groupes communiquant sur la crise liée à la Covid par secteurs en 2021



Le secteur **Technologie/Média/Télécom** se distingue comme ayant le moins communiqué sur la crise liée à la pandémie de la Covid-19 dans le chapitre facteurs de risque.

*de sur la crise liée à la pandémie de la Covid-19



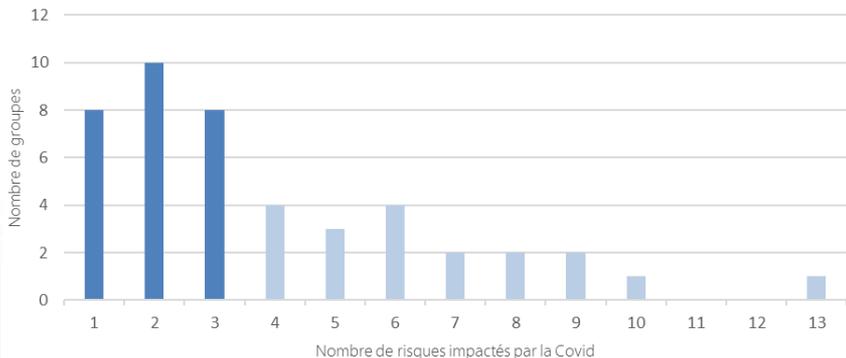
Concernant la description des risques en rapport avec la **crise liée à la pandémie de la Covid-19**, il était attendu soit une description de l'impact de cette crise au niveau de chaque facteur de risque, soit la présentation d'un risque spécifique.

60% des répondants déclarent avoir continué à subir les effets de la crise liée à la pandémie de la Covid-19 en 2021 et avoir fait évoluer leur chapitre facteurs de risque en conséquence.

Parmi eux, **92%** ont mis à jour des facteurs de risque existants, et **25%** ont identifié de nouveaux risques.



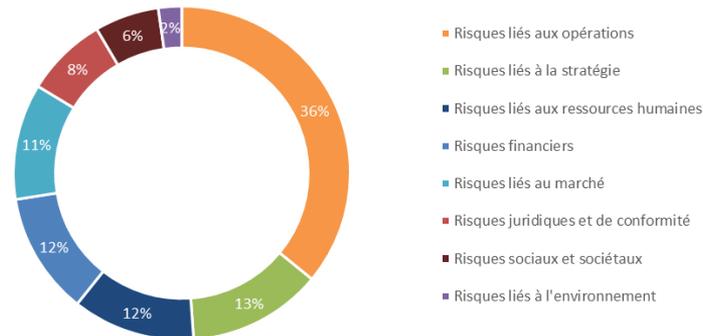
Nombre de risques impactés par la crise liée à la pandémie de la Covid-19 par groupes en 2021



La plupart des groupes estiment que la crise liée à la pandémie de la Covid-19 touche entre **1** et **3** de leurs facteurs de risque.

La crise liée à la pandémie de la Covid-19 se retrouve majoritairement dans les catégories de **risques liés aux opérations, aux ressources humaines** ainsi qu'au **marché et à la stratégie des groupes**.

Répartition du risque lié à la crise liée à la pandémie de la Covid-19 par catégories de risques en 2021

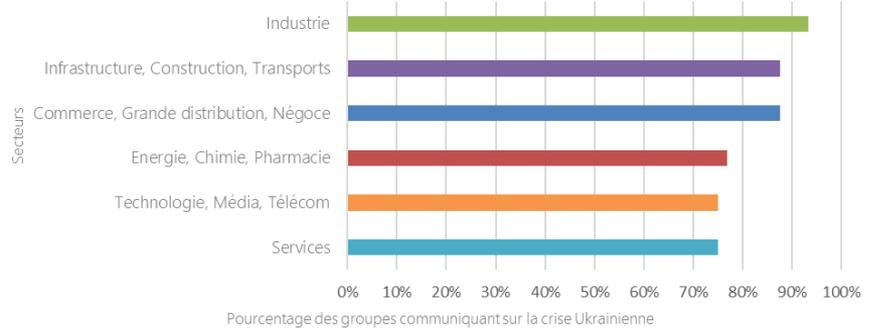


Les secteurs ayant le plus de risques touchés par la crise liée à la pandémie de la Covid-19 sont **Commerce/Grande distribution/Négoce** (27%), **Services** (24%) et **Industrie** (22%).

79% des émetteurs de l'échantillon ont communiqué sur la crise ukrainienne lors de la publication de leur DEU. Parmi eux :

- ➔ **55%** des groupes ont communiqué sous la forme d'un paragraphe générique.
- ➔ **19%** d'entre eux ont présenté la crise ukrainienne comme un évènement postérieur à la clôture de l'exercice.
- ➔ **26%** ont intégré la crise ukrainienne à un risque (majoritairement risque géopolitique).

Répartition des groupes communiquant sur la crise ukrainienne par secteurs en 2021



Au regard de la chronologie des faits, il est difficile de tirer des conclusions quant aux différences de communication par secteurs, même si les secteurs **Services** et **Technologie/Média/Télécom** semblent en retrait sur cet aspect.



Pour la **crise ukrainienne**, il était attendu soit une description de l'impact de cette crise au niveau de chaque facteur de risque, soit la présentation d'un risque spécifique.

Près de 70% de notre échantillon présentent l'impact de la crise ukrainienne dans le chapitre facteurs de risque. Dans 93% des cas, l'émetteur a fait évoluer des risques existants.



Annexe | 53 entreprises

ACCOR
AIR LIQUIDE
AIRBUS
ALSTOM
ARCELORMITTAL
ARKEMA
ATOS
BIOMERIEUX
BOUYGUES
BUREAU VERITAS
CAPGEMINI
CARREFOUR
DANONE

DASSAULT SYSTÈMES
EDENRED
EDF
EIFFAGE
ENGIE
ESSILOR
EUROFINS SCIENT.
EURONEXT
FAURECIA
GECINA
GETLINK (EX EUROTUNNEL)
HERMÈS INTERNATIONAL
KERING

KLEPIERRE
LEGRAND
L'ORÉAL
LVMH
MICHELIN
ORANGE
PERNOD RICARD
PUBLICIS
GROUPE RENAULT
REXEL
SAFRAN
SAINT-GOBAIN
SANOFI

SARTRORIUS
SCHNEIDER ELECTRIC
SODEXO
SOLVAY
STMICROELECTRONICS
TELEPERFORMANCE
THALES
TOTAL
UBISOFT
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
VALEO
VEOLIA
VINCI
VIVENDI



Annexe | Rappel sur la présentation des facteurs de risque

Selon la nouvelle réglementation européenne Prospectus, encadrant la présentation des facteurs de risque au sein des Documents d'Enregistrement Universels (DEU) :

- Seuls les risques qui sont spécifiques à l'émetteur doivent être publiés ;
- Seuls les risques qui sont significatifs, importants (matériels) pour la prise d'une décision d'investissement en connaissance de cause doivent être publiés ;
- Au regard des orientations de l'ESMA sur les facteurs de risque, les risques à faire figurer doivent être des risques « nets » qui, restent importants après prise en compte des éventuelles mesures d'atténuation ; par conséquent
- Les facteurs de risque sont présentés dans un nombre limité de catégories en fonction de leur nature ;
- Les facteurs de risque les plus importants sont mentionnés en premier lieu au sein de chaque catégorie, conformément à l'évaluation menée par l'émetteur sur probabilité de les voir se matérialiser et de l'ampleur estimée de leur impact négatif ;
- Une évaluation de l'impact du risque est indiquée, a minima de façon qualitative, notamment en recourant à une échelle.



Copyright Amrae - Octobre 2022

